



Conseil d'Administration de l'UNSS du 3 juin 2025

Déclaration liminaire du SNEP-FSU, Camille JACQUES

Le conseil d'administration de ce jour accueille le nouveau directeur national avec obligeance mais aussi avec beaucoup d'attentes. Le SNEP-FSU aurait souhaité que la présidente vienne elle-même nous présenter le directeur qu'elle a choisi pour redresser la situation financière, réorienter la politique sportive et redonner confiance à tous les acteurs du quotidien envers l'UNSS. Elle aurait pu également apporter son soutien aux enseignant·es d'EPS qui ont été particulièrement choqué·es par les propos d'E.MACRON le 13 mai dernier affirmant qu'avant 2017 il n'y avait pas de sport à l'école et au collège. Balayer ainsi les 20 millions d'heures d'EPS obligatoires dans le second degré et les 2,8 millions d'heures dans les associations sportives par an est ressenti comme un véritable mépris dans la profession et pour notre discipline. Ce chiffrage d'heures c'est pourtant le ministère lui-même qui l'a donné en 2012 dans son guide « l'accès aux équipements sportifs pour l'enseignement de l'EPS et pour l'ensemble des pratiques sportives scolaires ». Ce guide a été préfacé par JM. BLANQUER DGESCO de l'époque, puis ministre de l'Éducation nationale et président de l'UNSS de 2017 à 2022 avec un ministère élargi au sport de 2020 à 2022. Comment le Président de la République peut-il ainsi invisibiliser l'EPS et l'UNSS ? Nos deux co-sécrétaires généraux sont d'ailleurs reçus à l'Élysée à 15h30 ce jour même pour lever ce malaise.

Outre ce manque patent de considération, la communication présidentielle et ministérielle sur les tests de condition physique pour les élèves de 6^{ème} à la rentrée ramène l'enseignement de l'EPS à une dimension utilitariste et le réduit à des objectifs de santé, bien loin des attendus d'une appropriation culturelle de la pratique sportive. S'ils sont mis en place, et nous insistons sur le fait qu'ils devront l'être uniquement sur la base du volontariat et sans pression des autorités académiques, corps d'inspection et chef-fes d'établissement, ils viendront confirmer les inégalités existantes et déjà révélées par de nombreux rapports. Pour le SNEP-FSU il y a bien plus urgent à faire. Il faut inscrire 4 heures d'EPS hebdomadaires et obligatoires pour tous·tes les élèves sur toute la scolarité pour lutter contre les inégalités d'accès à la culture sportive et les problèmes liés à la sédentarité de la jeunesse.

Nous ne commenterons pas ici la transformation de la formation initiale des enseignant·es, la réorganisation des carrières ou encore le sujet de la réforme des retraites et la perte de 10% de traitement en cas de congé de maladie ordinaire qui crispent tout autant dans nos rangs. Notre intervention se centrera maintenant sur le sport scolaire proprement dit.

Tout d'abord, même si la situation est exceptionnelle du fait de la nomination très récente du directeur, nous ne pouvons que constater que les documents afférents à cette instance nous sont parvenus 10 jours seulement avant le CA contre les 15 jours requis conformément au règlement intérieur. Hormis peut-être les documents liés au budget et encore... nombre d'entre eux auraient pu être envoyés dans les délais. Par ailleurs nous n'avons pas de document support sur le point d'étape concernant l'activité sportive de l'année en cours qu'il nous faudra découvrir et essayer d'assimiler en cours de séance. Nous espérons vivement qu'il sera enfin mis fin à ce manque de rigueur avec la nouvelle gouvernance dès la prochaine instance et pour les suivantes.

Nous y reviendrons peut-être plus longuement lors du déroulé du CA, mais nous tenons à souligner dès à présent quelques éléments qui nous interrogent plus particulièrement.

À notre connaissance, les cadres UNSS ainsi que les personnels de droit privé de la structure ont reçu un message du directeur leur précisant qu'il les inviterait prochainement à une rencontre en visio conférence pour les entendre et les écouter. Nous espérons que ces visios sont déjà programmées et que le directeur saura souligner l'engagement et le professionnalisme de chacun de ces personnels qui donnent tant à notre association et à nos élèves. La préparation de la rentrée de septembre commence dès maintenant, elle est déjà en voie de finalisation dans les établissements scolaires. Réunir les cadres UNSS pour un séminaire de travail sur un temps conséquent avant l'été nous paraît nécessaire.

S'agissant du budget, nous constatons une baisse globale de 172k €. Elle provient essentiellement de la baisse des subventions de l'ANS et des collectivités locales (près de 550k€) pour lesquelles nous connaissons les difficultés et ne doutons pas de leur soutien. Nous les en remercions encore.

Bien que les dépenses pour l'activité sportive soient plutôt préservées dans l'ensemble, ce sont les AS qui une fois encore vont devoir équilibrer le budget en augmentant leur participation financière (environ 900k €).

Sur la masse salariale dans le document de présentation budgétaire, nous relevons que dans les hypothèses retenues pour le budget 2025-2026 seul·es trois DNA partant en retraite seront remplacé·es. Or trois DNA ont quitté la structure au cours des deux dernières saisons laissant une surcharge de travail aux DNA toujours en place. Elles et ils ont dû, et doivent encore prendre en charge leurs dossiers sportifs dont les services et les AS ont éminemment besoin. La responsable des ressources humaines ne serait pas remplacée alors que le suivi RH est souvent questionné dans les services comme au siège. Et même si ce n'est pas de la responsabilité directe de l'UNSS, le suivi du recrutement des cadres en territoires et les relations humaines au sein des services entre personnels de l'Éducation nationale et de droit privé mérite qu'on y porte une attention particulière, pour le bien de l'UNSS et celui de tous et toutes. Enfin, en dehors du licenciement d'O. GIRAUT, nous ne voyons pas de réponse à la pétition du SNEP-FSU, qui a recueilli plus de 10 00 signatures, sur le départ et le remplacement des plus proches collaborateurs et collaboratrices qu'il avait recruté·es. C'est un point qu'il conviendra de traiter sérieusement et rapidement avec le directeur et le ministère afin de réorienter la politique de l'UNSS vers des choix sportifs et budgétaires répondant aux missions et objectifs du service public du sport scolaire.

D'autre part nous sommes toujours en attente d'une augmentation de la subvention du ministère de l'Éducation nationale qui stagne à 3,8M € depuis 2018 (dont près de 1,3M € sont destinés à la rémunération des DNA). Vous nous répondez régulièrement qu'elle ne peut pas évoluer car les engagements sont pluriannuels. Nous vous remercions de nous préciser la période d'engagement actuelle, dont nous avons sans doute oublié l'information qui nous aurait été faite, et la prochaine à venir.

Concernant les ajustements du règlement fédéral prévus pour 2025-2026, il reste deux angles morts dont le groupe de pilotage n'a pas eu l'occasion ou le temps de débattre mais qui sont pourtant primordiaux pour anticiper la rentrée de septembre : les conventions inter-AS pour les rencontres UNSS et la révision de certaines fiches sport et artistiques dont les épreuves et les compositions d'équipe ne sont pas adaptées avec les réalités de terrain. Les CMN doivent rendre leurs copies avant la rentrée pour éviter les écueils constatés cette année.

Nous vous remercions des réponses apportées aux questions diverses déposées. Néanmoins nous souhaitons revenir sur certaines qui attendent des compléments d'informations ou appellent à discussion. Quelques exemples : la date et la thématique de la JNSS, les voyages d'AS et les conventions inter-AS pour les rencontres. Nous y reviendrons en fin de séance si vous le voulez bien.

Pour conclure et à la demande de nos responsables syndicaux académiques réunis la semaine dernière nous adressons un message au nouveau Directeur de l'UNSS :

CA UNSS du 3 juin 2025 – Déclaration liminaire du SNEP-FSU

« Le SNEP-FSU, les enseignant·es d'EPS, animateurs et animatrices d'AS, coordonnateurs et coordonnatrices de district et cadres UNSS ont des attentes fortes sur votre action et sur les engagements que vous prendrez pour l'UNSS. Nous y serons particulièrement vigilants.

La dynamique doit être relancée, le nombre de rencontres à destination du plus grand nombre de nos licencié·es doit être renforcé, les alternatives à l'accord cadre transport délétère doivent aboutir au plus vite.

Enfin elles et ils ont besoin que vous leur redonniez confiance. Elles et ils sont prêt·es à relever ce défi, ensemble à vos côtés, dans l'intérêt de la structure, de tous ses acteurs et actrices et bien évidemment dans celui des élèves.

Réponses du ministère :

Subvention du MEN : Le maintien de la subvention actuelle montre le soutien fort du MEN dans le contexte de restriction budgétaire. La convention pluriannuelle d'objectifs court sur 3 ans (2024 à 2026). Il s'agit d'un engagement moral car les montants peuvent évoluer chaque année.

Les tests 6^e : sans être obligatoires, volonté qu'ils soient généralisés. Ambition qu'un maximum d'enseignant·es s'en saisissent. Ce sont des instruments supplémentaires pour orienter les élèves vers des « menus d'AS ». Les résultats viendront légitimer les 2h de sport au collège et flécher les publics visés

Pour compléter cet article retrouvez les éléments à retenir du CA sur [notre site](#)